



Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 Août 2015

L'Assemblée générale de l'association s'est tenue le 12 Août 2015 dans la salle des fêtes de Champeaux et la Chapelle Pommier. Etaient présents outre les membres du bureau 11 personnes (sur un total d'environ 80 adhérents). Deux autres membres avaient envoyé leur pouvoir au président et deux au trésorier.

Le président, Philippe Hériard a donné le rapport moral et le trésorier, Dominique Nasse, le rapport financier. Nous en donnons les principaux points.

Rapport moral de l'année 2014-2015

Les rapports avec Monsieur le Maire sont réguliers et permettent une étroite collaboration.

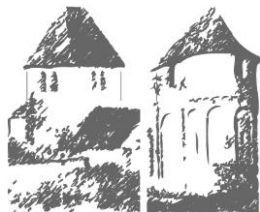
L'année 2014-2015 a permis de consolider les initiatives prises durant la période précédente :

- visites guidées par deux membres de l'association des églises St Martin et St Fiacre tous les jeudis de juillet et août.
- permanence lors des journées du patrimoine 2014.
- vente de cartes postales et cartes de vœux offertes gracieusement par Madame Cotterel au profit de l'association.

Deux événements exceptionnels ont également été organisés ces dernières semaines :

- A l'initiative de Madame Marchal et organisé par la mairie et l'association, un concert d'orgue électronique de Nelly Johnson a été donné le 19 Juillet, devant 80 personnes au profit de la restauration de l'église Saint Martin.
- le festival musical Itinéraire Baroque a fait halte dans l'église St Martin le 1^{er} Août. L'association a assuré à cette occasion une permanence, ce qui a permis de faire connaître ses activités et de récolter adhésions et dons.

L'association se réjouit de l'annonce par la municipalité de la 1^{ère} tranche de travaux sur Saint Martin devant commencer en septembre. Des contacts ont été pris entre la Fondation du



Patrimoine, représentée par Monsieur Allard, et la mairie en prévision de la 2^{ème} tranche de travaux intérieurs prévus en 2017.

L'association rappelle que la restauration de St Fiacre reste une nécessité, et qu'une action antimousse est urgente sur le toit de la sacristie. Elle souhaite également que soient entreprises les actions suivantes

-La pose de panneaux indicateurs du côté de Nontron, Monsec et Mareuil pour faciliter l'accès à nos églises.

-La sauvegarde de la porte de la sacristie de Saint Martin.

-Le déplacement des conteneurs à verre et cartons situés à gauche de l'entrée de l'église Saint Martin.

Le Président rappelle enfin qu'il est ouvert à toute proposition pouvant aider l'association dans son but : promouvoir et restaurer le patrimoine communal.

Le rapport moral et d'activité a été approuvé à l'unanimité.

Statuts

Des modifications mineures des statuts ont été apportées ; elles seront communiquées aux membres qui en feront la demande. Les statuts révisés seront également présents sur le site internet de l'association. Suite au changement du mode d'élection du Conseil d'administration, celui-ci a démissionné. Les membres sortants ont été réélus à l'unanimité. Immédiatement après l'assemblée générale, celui-ci a désigné le bureau comme suit :

Président :	Philippe Hériard
Vice-président :	Vincent Alexandre
Trésorier :	Dominique Nasse
Secrétaire :	Sylvie Hériard
Secrétaire-adjointe :	Annick de Coatpont

Rapport financier

Les comptes de l'année 2014-2015 ont été arrêtés le 9 août 2015.



Le total des recettes s'élève à : 1443,47 € provenant des dons et cotisations. Les dépenses en frais de papeterie, affiches, fleurs, verre de l'amitié et de maintenance de notre site internet ont été de 186 €.

Le concert du 19 Juillet a rapporté à la mairie 800€ et à l'association 133€ (dons et cotisations)

Le 1^{er} Août, ont été récoltés 218€ de dons et cotisations à l'occasion du passage d'Itinéraire baroque.

Au terme de cette période, le total en caisse est de 2697,10 euros. Le budget de l'exercice qui commence prévoit des rentrées de dons, cotisations et ventes d'environ 800 € ; pas de grosse dépense actuellement programmée ; le bureau décidera au cas par cas des dépenses courantes et exceptionnelles : plusieurs actions sont à l'étude.

Nous vous invitons à régler vos cotisations (10€ l'année) si cela n'est pas déjà fait, pour l'année 2015. Nous rappelons que des cartes postales de l'église sont en vente à 0,50€ ainsi que des (livrets à 2,50) dossiers à 5 € et que l'association est habilitée à recevoir dons et legs. Un reçu fiscal est envoyé pour tout versement égal ou supérieur à 20€.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité moins une voix.

Un échange de vues général a achevé la réunion, suivie d'un verre de l'amitié.